



Année scolaire 2022/2023

Centre Communal d'Action Sociale

AIDE AUX ACTIVITES DE LOISIRS

Le Centre Communal d'Action Sociale de Sance propose une aide financière pour l'inscription de vos enfants à une activité sur la commune.

Conditions :

- Etre âgé de moins de 18 ans au moment de l'inscription
- Etre domicilié à Sance
- Etre inscrit à une activité sportive, culturelle ou de loisirs, proposée à Sance
- Avoir un Quotient Familial (QF) CAF ou MSA inférieur ou égal à 900 €
- L'aide ne concerne qu'une seule activité par enfant mais peut concerner plusieurs enfants d'une même famille. Elle ne sera versée qu'une fois par année scolaire, après facturation.

Montant de l'aide accordée, plafonnée à la dépense réelle :

QF	MONTANT DE L'AIDE du CCAS
0 à 600	50€
601 à 700	40€
701 à 800	30€
801 à 900	20€

Le versement de cette aide se fera directement auprès de l'association Sanceenne ou de l'école de musique municipale, qui la déduira de votre facturation.

Procédure :

Les familles doivent déposer leur dossier à l'accueil de la Mairie. La fiche de renseignements devra être accompagnée des justificatifs suivants :

- Copie du livret de famille
- Copie d'un justificatif de domicile (électricité, eau, téléphone...) de moins de 6 mois
- Dernière attestation de paiement de la Caisse d'Allocations Familiales ou MSA mentionnant votre QF.

Seuls les dossiers complets pourront être pris en compte.

Après étude de votre dossier, un courrier de décision vous sera adressé ainsi qu'au prestataire.



Année scolaire 2022/2023

Centre Communal d'Action Sociale

AIDE AUX ACTIVITES DE LOISIRS

Fiche de renseignements (une par enfant)

Nom et Prénom de l'enfant :

Adresse :

.

Nom et Prénom du représentant légal :

Numéro d'allocataire CAF ou MSA :

Quotient Familial CAF / MSA :

Téléphone domicile / portable :

Activité pratiquée :

Nom du prestataire :

Coordonnées du prestataire :

.....

Coût de l'activité (annuel ou trimestriel) :

Fait à Sance, le

Signature